

L'an deux mil dix-huit,  
le Vingt neuf mai à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal  
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la  
présidence de Monsieur Jean LEBOUVIER Maire.

**Étaient présents :**

MM. GOULHOT Gilles - LEPAS Isabelle - ROSET Guy - PELLAN  
Florence - LENOIR Yannick - DESPREY Annabelle - BINET Marcel -  
GUERARD Christophe - LEBRETON Arnaud - TAILLEPIED Dave -  
TERREE Roland - SALMON Laurent - HAMEL René - LEMELTIER  
Bernard - MAIRESSE Jacques - PRIEUR Claude - NEEL Nelly - PARCOIT  
Sylvia - HEREL Sylvie - MAUDUIT Marie-France - PAGNON Josiane -  
ACHARD de LELUARDIERE Guillaume - LEPETIT Franck.

**Absents excusés et représentés :** MM. SALLIOT Jean pouvoir à DESPREY  
Annabelle - BARBOT Fabienne pouvoir à ROSET Guy - GAUTIER Valéry  
pouvoir à LEPETIT Franck - BINET Daniel pouvoir à PAGNON Josiane.

**Absent non excusé :** Mr BAILLEUL Clotaire

Monsieur Laurent SALMON a été élu secrétaire de séance.

DATE DE  
CONVOCAION

22 MAI 2018

DATE D'AFFICHAGE

05 JUN 2018

EN EXERCICE 29

PRESENTS 24

VOTANTS 28

**COMPTEURS LINKY – INFORMATION DES ELUS MUNICIPAUX**

Monsieur le Maire relaie au Conseil Municipal le message d'informations diffusé par Mr Stéphane LHOMME conseiller municipal de Saint-Macaire (33), animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>. Cet élu opposé à la pose des compteurs linky sur le territoire, dénonce les conséquences néfastes de la pose de ce compteur chez les administrés (incendies de plusieurs habitations, problèmes de santé avérés pour de nombreux particuliers etc..).

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis sur la pose programmée de ce type de compteur dans notre commune, d'autant plus que de nombreuses communes françaises ont déjà exprimé leur opposition au linky voire même certains pays voisins européens comme la Belgique.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres, 16 voix contre -10 abstentions – et 2 voix pour, émet un avis défavorable à la pose de ce type de compteur dans notre Commune de Saint-Amand-Villages.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Fait à Saint-Amand-Villages, le 05 juin 2018.



Le Maire,

Jean LEBOUVIER

